

---

## COMMUNE DE BOURNEZEAU : Le mot des élus actualisé au 5 décembre 2025

---

*Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email no-reply@newsletter.neopse.com dans vos expéditeurs approuvés.*



### INFORMATIONS MUNICIPALES

---

#### **Téléthon 2025 : Illuminons l'avenir ensemble**

**Un week-end solidaire et festif au profit du Téléthon vous attend !**

Au programme :

- ⌚ **Samedi 6 décembre**, salle omnisports
  - . 9h30 : Départ de la marche
  - . 11h15 : Dictée
  - . 11h30-12h15 : Balade de voitures anciennes
  - . 11h45 : Chorale
  - . 12h00 : Bar à huîtres
  - . 14h00 : Jeux de société
  - . 15h00-16h00 : Flash mob et danses

Et toute la journée (9h30-17h00) : Bar, gâteaux, crêpes, confiseries, sandwichs, café, vente d'objets et livres, cartes de Noël, ateliers bricolage pour enfants, matchs de badminton.

- ⌚ **Dimanche 7 décembre**, salle du Mitan

. 9h00 : Accueil des motards de la Gendarmerie pour le départ du circuit.

👉 Venez partager un moment convivial et soutenir la recherche !

#### **Prochain Conseil Municipal**

Nous vous informons que le **prochain Conseil Municipal** aura lieu le **mardi 9 décembre, à 20h**, en Mairie de Bournezeau.

A l'ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 novembre 2025
2. Information des actes signés par le Maire dans le cadre des délégations de signature
3. Ressources Humaines
  - . Contrat groupe CNP assurances, choix de couverture retenue par la collectivité et les bases de cotisation
  - . Création d'un emploi non permanent d'agent contractuel pour un accroissement temporaire d'activité au service affaires scolaires
  - . Création d'un emploi au service affaires scolaires

#### 4. Finances

. Modalités de remboursement des charges de personnel et des frais d'administration générale par le budget annexe « Salle le Mitan Vendéen » au budget principal pour l'année 2025

. Modalités de remboursement des charges de personnel et des frais d'administration générale par le budget annexe « Camping les Humeaux » au budget principal

. Modalités de remboursement des charges de personnel et des frais d'administration générale par le budget annexe « Lotissement Le Haut Bois » au budget principal

. Refacturation des frais de personnel 2025

. Budget Principal - Participation du budget principal aux budgets annexes

. Subventions du Budget Principal Commune au Budget principal CCAS Bournezeau

. Budget principal – Ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section d'investissement 2026

#### 5. Marchés publics

. Avenant au marché de travaux pour la restauration partielle de l'église de Bournezeau

. Avenants au marché de travaux pour la réalisation de l'extension de la Maison de santé

. Adhésion au groupement de commandes pour la mise en place d'un environnement numérique de travail pour les écoles de l'académie de Nantes

#### 6. Domaine et patrimoine

. Lotissement le Haut-Bois : Avenant n°1 au protocole d'accord avec Vendée Logement en vue de la réalisation d'un programme immobilier

#### 7. Administration générale

. Remboursement des frais de participation de Madame le Maire et Monsieur le Maire délégué au Congrès des Maires 2025

#### 8. Intercommunalité

. Statuts de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay : Approbation du projet de modification en matière de transport à la demande

#### 9. Questions diverses

Ouvert à tous.

### **Nouveaux horaires de la Mairie au 1er janvier 2026**

**A partir du 1er janvier 2026, les horaires d'ouverture de l'accueil changent :**

. Lundi : de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h30

. Mardi : de 9h00 à 12h00 (fermeture l'après-midi)

. Mercredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h30

. Jeudi : de 9h00 à 12h00 (fermeture l'après-midi)

. Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h30

Toutefois, si exceptionnellement vous ne pouvez pas vous déplacer aux heures d'ouverture, n'hésitez pas à contacter les services pour une prise de rendez-vous.

### **Message de la gendarmerie : 🚨 Alerte : arnaque aux “faux coursiers” ! 🚨**

Des escrocs contactent leurs victimes par téléphone en se faisant passer pour leur conseiller bancaire. Ils prétextent une prétendue fraude sur la carte bancaire et demandent à la personne de la remettre à un “coursier” censé venir la récupérer en urgence.

! En réalité, ce coursier est un complice : la carte est ensuite utilisée frauduleusement.

👉 Comment vous protéger ?

Votre banque ne vous enverra jamais un coursier pour récupérer votre carte.

Ne donnez jamais votre carte ni votre code, à personne.

Raccrochez et contactez directement votre agence bancaire via le numéro officiel.

📞 Si vous êtes victime, témoin ou sollicité pour une tentative, signalez immédiatement les faits à la brigade de gendarmerie de Chantonnay au 02.51.94.30.20 ou celle d'Essarts en Bocage au 02.51.62.83.13

🔗 Partagez ce message : votre vigilance peut éviter d'autres victimes.

### **Entretien des voies ferrées : soyez informés !**

Pour garantir la sécurité et la fiabilité des circulations de trains, **SNCF Réseau réalise deux traitements annuels de la végétation autour des voies ferrées**, entre fin janvier et fin septembre.

👉 Pour consultez les périodes de traitement près de chez vous :  [www.sncf-reseau.com](http://www.sncf-reseau.com) et entrez votre adresse dans la barre de recherche. Vous pourrez visualiser la carte et les dates d'intervention.

Des infos pratiques sont disponibles : calendrier, produits utilisés, réglementations, études écologiques.

Pour toute question à ce sujet : [cliquez ici](#)

⚠ Par ailleurs, si vous avez constaté une anomalie sur le réseau ferroviaire ou ses abords qui nécessite **une intervention immédiate** (exemples : gros obstacles en travers de la voie, dérangement d'une traversée voie piéton, dérangement d'un passage à niveau...), vous pouvez **appeler le 3117**. Il s'agit du numéro d'urgence SNCF pour tout évènement lié à la sécurité des voyageurs.

## INFORMATIONS ASSOCIATIVES

---

### **Amicale Laïque : fête de Noël**

L'association de l'amicale laïque vous invite à sa fête de Noël, le **vendredi 5 décembre**.

A partir de 18h30, spectacle de bulles (les Bulles d'Oliv) et chants des enfants. Venez partager une belle soirée de Noël en compagnie du Père Noël et de la Mère Noël !

Sur place : maquillage, boum, petit marché d'objets décos et bien sûr bar et restauration (tartiflettes et crêpes).

### **Les amis de la bibliothèque : animation de Noël**

En attendant Noël, la bibliothèque propose des animations pour les enfants à la salle du Mitan, le **mercredi 17 décembre à 14h30**.

🌟 Au programme : bricolages ; jeux de société, jeux de coopération, lecture d'histoires, sans oublier la venue du Père Noël et le goûter

✓ Inscriptions à la bibliothèque aux heures d'ouverture, par mail [bibliothequebournezeau@orange.fr](mailto:bibliothequebournezeau@orange.fr) ou par téléphone au 02.51.05.42.67 de 17h à 19h.

## POUR RAPPEL

---

### **Vigilance : démarchage à domicile**

La gendarmerie appelle à la prudence face à des cas récents de démarchage frauduleux avec des individus se faisant passer pour des agents d'entretien de la voie publique afin de pénétrer dans les habitations.

❗ **Soyez vigilants si des personnes se présentent chez vous !**

Les 5 règles d'or pour tous et notamment pour les séniors ou les personnes vulnérables :

- ➡ Je n'ouvre pas ma porte à des inconnus,
- ➡ Je ferme toujours ma porte à clé,
- ➡ Je ne détiens pas et je ne transporte pas d'importantes sommes d'argent liquide,
- ➡ Je range mes clefs de maison et de voiture ainsi que mes papiers importants dans un lieu sûr,
- ➡ **Et surtout en cas de doute : contactez immédiatement la brigade de gendarmerie de Chantonnay au 02.51.94.30.20 ou celle d'Essarts en Bocage au 02.51.62.83.13.**

### **La Croix-Rouge française viendra prochainement à la rencontre des habitants**

L'association Croix-Rouge française organise une campagne de sensibilisation à Bournezeau du **1er décembre 2025 au 3 janvier 2026** (6 jours maximum sur cette période).

Cette action a pour objectif de faire connaître ses missions et de trouver de nouveaux donateurs réguliers.

Cette campagne **ne donnera pas lieu à une quête** (pas de demande de fonds en espèces ou en chèque). Les personnes souhaitant soutenir l'association pourront remplir un bulletin en ligne, validé par une signature électronique, et s'engager pour un soutien mensuel par prélèvement automatique.

Les équipes mandatées par la Croix-Rouge seront clairement identifiables (badge et vêtements aux couleurs de l'association) et pourront rencontrer les habitants **du lundi au samedi, jusqu'à 20h**.

### **Lutte contre les frelons asiatiques**

La Communauté de communes du Pays de Chantonnay apporte un soutien financier pour la réalisation d'interventions spécifiques sur le territoire communautaire, afin de contrôler et de lutter contre les organismes nuisibles aux cultures et au milieu aquatique, notamment le frelon asiatique.

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est arrivé il y a plusieurs années en France. Ce n'est pas une espèce locale. Ce frelon se nourrit notamment d'insectes afin de couvrir ses besoins en protéines. Sa prédatation importante a des conséquences sur les espèces autochtones (particulièrement les abeilles) et peut causer des dégâts plus ou moins lourds sur la biodiversité locale.

Depuis 2014, la Communauté de communes du Pays de Chantonnay prend en charge la destruction des nids de frelons asiatiques par un professionnel.

**Vous pensez avoir repéré des frelons asiatiques près de chez vous ?**

Contactez la Communauté de communes du Pays de Chantonnay au 02.51.94.40.23

Pour en savoir  sur les méthodes de piégeage de printemps : <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/actualites-1/detail-de-lactualite/frelon-asiatique-se-preparer-a-agir>

### **Lotissement communal "Le Haut Bois"**

 **1 lot** est disponible à la réservation pour la construction d'une résidence principale dans le nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".

→ *Informations complémentaires sur le site internet de la Commune [en cliquant ici](#) ou par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail : [mairie@bournezeau.fr](mailto:mairie@bournezeau.fr)*

### Agenda



05/12/2025

#### **Cérémonie patriotique, hommage aux "Morts pour la France" Commune**

organisée par UNC Soldats de France de Bournezeau - ACPG-CATM de St Vincent Puymaufrais et la Commune



05/12/2025

#### **Arbre de Noël**

organisé par l'association de l'Amicale Laïque



06/12/2025 au 07/12/2025

## Téléthon 2025

organisé par la Commune et avec la participation des associations



09/12/2025

## Conseil Municipal

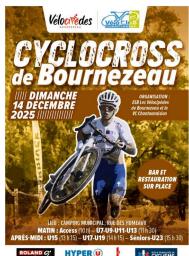
Le Conseil Municipal aura lieu le mardi 9 décembre, à 20h, à la Mairie de Bournezeau



14/12/2025

## Arbre de Noël APEL

organisée par l'association APEL de l'école privée Saint André



14/12/2025

## Cyclo-cross

organisé par l'association des Vélocipèdes de Bournezeau et le Vélo Club de Chantonnay



17/12/2025

## En attendant Noël

L'équipe de la bibliothèque vous propose un après-midi chaleureux pour rêver, s'amuser et bricoler ensemble.

## Rendez-vous avec Madame le Maire

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à [mairie@bournezeau.fr](mailto:mairie@bournezeau.fr)

Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

*Si vous ne recevez pas correctement cet envoi, nous vous invitons à consulter la newsletter à partir notre site internet : <https://bournezeau.fr/fr/rb/632257/publications-communales-1>*

Mairie de Bournezeau

2 place de la Mairie

85480 Bournezeau

: 02 51 40 71 29 [mairie@bournezeau.fr](mailto:mairie@bournezeau.fr)

*Horaires d'ouverture habituels de la mairie :*

- le lundi et le mardi : de 9h à 12h et de 15h à 18h,
- le mercredi et le jeudi : de 9h à 12h (fermée l'après-midi)
- le vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

 Site internet : <http://bournezeau.fr>